

Objectifs

Prérequis

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Former et certifier des surveillants et des intervenants à intervenir en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement selon la R447 (bonnes pratiques).
- Être capable d'assurer une intervention en espace confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement selon les préconisations de la Recommandation R447.
- Réussir les épreuves certificatives pour le(s) rôle(s) de surveillant &/ou d'intervenant.»
- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés, et maîtriser la(les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention ;
- Utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens et codes de communication ;

Pour les intervenants :

- Maîtriser les procédures d'évacuation de l'espace confiné
- Repérer et prévenir les risques au cours de l'activité menée dans un espace confiné

Pour les surveillants :

- Surveiller l'intervention en assurant une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention jusqu'à la remontée des équiépiers.
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours.

Être certifié CATEC intervenant et/ou surveillant ou ayant déjà effectué un MAC CATEC de moins de 3 ans.

« Le maintien de ces prérequis après 3 ans pour le stagiaire, peut s'apprécier par des interventions régulières en espace confiné sur les 3 dernières années et une formation récente ou une pratique régulière concernant les contrôleurs d'atmosphère et les masques auto-sauveteurs actuellement mis en œuvre en entreprise. »

Pour les intervenants et les surveillants :

- Notions sur la signalisation temporaire de chantier (pour mise en œuvre dans le cadre d'une intervention);
- Maîtrise, nécessaire à la réalisation de l'intervention, de l'usage des contrôleurs d'atmosphère (mise en marche, vérification des critères accessibles pour l'utilisateur, positionnement, reconnaissance des alarmes et leur signification opérationnelle, procédure d'arrêt du matériel, informations à communiquer à son entreprise sur des dysfonctionnements constatés).

Pour les surveillants :

- Notions sur les appareils respiratoires d'évacuation (pour contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention) ;
- Notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, anti-chute à rappel automatique, harnais (pour réaliser le contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant avant d'accéder à l'espace).

Pour les intervenants :

- Maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur : dispositif anti-chute harnais, tripode, anti-chute à rappel automatique ... ;
 - Maîtrise de l'utilisation des EPI (dont le masque auto sauveur).
- Les prérequis devront être attestés, par écrit, par l'entreprise sauf si la formation prérequis et la formation initiale a été réalisée par FTS.
- « A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise. ».



Toute personne intervenant en espaces confinés dans les métiers de l'eau et l'assainissement. Public déjà certifié CATEC intervenant et/ou surveillant souhaitant mettre à jour ses compétences.



De 2 stagiaires minimum à 8 maximum



7 heures



Les Évaluations certificatives sont réalisées au cours de la journée après chaque séquence formative, lors d'épreuves théoriques et pratiques conformes au dispositif CATEC®.

A l'issue de la formation, une attestation de présence et une attestation de fin de formation validée par FTS seront délivrées aux candidats.

Si épreuves certificatives réussies, remise du certificat CATEC® INRS (modèle national FORPREV).



2 formateurs certifiés par l'INRS, dont l'entité habilitée est l'employeur principal d'au moins l'un d'entre eux.



SUR DEMANDE



Renouvellement dans les 3 ans qui suivent la formation initiale.



Accessible aux personnes en situation de handicap

Accès

Inscription en ligne ou par mail.
Délais - 48H

Matériels pédagogiques

La pédagogie utilisée est une approche d'exposition et participative, afin que les stagiaires soient acteurs de leur apprentissage.
La partie théorique est réalisée en salle de formation avec vidéoprojecteur et paperboard.
La partie pratique, mise en situation est exécutée sur un espace d'entraînement en milieu confiné en extérieur sur le même site.
Le repas est fourni par FTS et sera consommé sur place dans un espace dédié.

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, étude de cas, mise en situation...
Document de référence du dispositif CATEC
Le cahier des charges- dispositions spécifiques du dispositif CATEC R472
Les recommandations R472 et R447

Séquences	Thème de la séquence Compétences travaillées
1	Ouverture de formation
2	Retour d'expériences
3	Espaces confinés
4	Démarche de prévention/ Règlementation- Recommandation
5	Rôles des acteurs/ Procédures préalables- alerte- secours- évacuation
6	Certification 1ère partie
7	Déroulé type d'une intervention
	PAUSE
8	Signalisation- balisage
9	Procédures administratives
10	Procédures avant d'accéder/ Ventilation et contrôle d'atmosphère
11	Procédures avant d'accéder/ Vérifications des EPI et Utilisation des moyens de communication
12	Entraînement en situation/ Surveillant
13	Entraînement en situation/ Intervenant
14	Certification/ Surveillant 2ème partie
15	Certification/ Intervenant 2ème partie
16	Stagiaires "public" lors de la certification
	Bilan
17	Retour sur la journée de formation
18	Évaluation de satisfaction des stagiaires + résultats
	Clôture

La formation est conforme au dispositif CATEC R472 de l'INRS.